

Nasdaq CXC

Frais de Négociation

Titres intercotés* de 1,00 \$ ou plus	
Frais de retrait des liquidités	0,0026\$
Rabais à l'ajout de liquidités	0,0022\$
Rabais incitatif du MCAVN admissible ¹⁾	+0,0001
Rabais incitatif à l'ajout de liquidités admissibles ²⁾	+0,0001
Frais de retrait de liquidités cachées	0,0026\$
Rabais à l'ajout de liquidités cachées (rabais complet payé pour les ordres Iceberg et les ordres X-Berg)	0,0015\$
*Titres inscrits à la TSX, à la Bourse de croissance TSX et à la CSE.	
Titres non intercotés de 1,00 \$ ou plus	
Frais de retrait des liquidités	0,0014\$
Rabais à la fourniture de liquidités	0,0010\$
Rabais incitatif du MCAVN admissible ¹⁾	+0,0001
Rabais incitatif à l'ajout de liquidités admissibles ²⁾	+0,0001
Frais de retrait de liquidités cachées	0,0014\$
Rabais à l'ajout de liquidités cachées (rabais complet payé pour les ordres Iceberg et les ordres X-Berg)	0,0005\$
*Titres inscrits à la TSX, à la Bourse de croissance TSX et à la CSE.	
Fonds négociés en Bourse	
Frais de retrait des liquidités	0,0017\$
Rabais à l'ajout de liquidités	0,0013\$
Rabais incitatif du MCAVN admissible ¹⁾	+0,0001
Rabais incitatif à l'ajout de liquidités admissibles ²⁾	+0,0001
Frais de retrait de liquidités cachées	0,0017\$
Rabais à l'ajout de liquidités cachées (rabais complet payé pour les ordres Iceberg et les ordres X-Berg)	0,0005\$
Titres* de moins de 1,00 \$	
Frais de retrait des liquidités**	0,0003\$
	Sans
Frais d'ajout de liquidités	frais
Rabais incitatif du MCAVN admissible ¹⁾	+0,0001
Rabais incitatif à l'ajout de liquidités admissibles ²⁾	+0,0001
Frais de retrait de liquidités caches**	0,0003\$
	Sans
Frais d'ajout de liquidités cachées	frais

*Titres intercotés et non intercotés inscrits à la TSX, à la Bourse de croissance TSX et à la CSE.

**Un forfait de 1,00 \$ s'appliquera aux transactions supérieures ou égales à 200,000 parts

Programme incitatif à la négociation sur le CXC

1) L'incitatif au MCAVN sera appliqué à toutes les transactions effectuées à un cours différent du MCAVN (ordres transparents passifs)

qui améliorent le MCAVN) d'un groupe d'ID de négociateurs (tous les ID de négociateurs d'un client d'AED ou d'un membre de Nasdaq Canada [excluant les clients d'AED]) qui contribuent dans une mesure d'au moins 20 % au volume total de toutes les transactions effectuées à un cours différent du MCAVN sur le CXC pour tous les titres disponibles à la négociation sur le CXC mensuellement.

2) L'incitatif à l'ajout de liquidités sera appliqué mensuellement à toutes les négociations admissibles (ordres transparents passifs visant un titre inscrit à la TSX ou à la Bourse de croissance TSX qui se traduisent par une négociation) d'un groupe d'ID de négociateurs (tous les ID de négociateurs d'un client d'AED ou d'un membre de Nasdaq Canada [excluant les clients d'AED]) si le volume total de toutes les négociations admissibles pour ce groupe d'ID de négociateurs respecte un pourcentage minimum du total du volume consolidé (TVC) par Bourse. Pour les titres inscrits à la TSX, le volume total des négociations admissibles pour un groupe d'ID de négociateurs doit correspondre à au moins 2,00 % du TVC des titres inscrits à la TSX. Pour les titres inscrits à la Bourse de croissance TSX, le volume total des négociations admissibles pour un groupe d'ID de négociateurs doit correspondre à au moins 0,50 % du TVC des titres inscrits à la Bourse de croissance TSX.

Si un groupe d'ID de négociateurs est admissible à l'incitatif au MCAVN ou à l'incitatif à l'ajout de liquidités, ou à l'incitatif au MCAVN ainsi qu'à l'incitatif à l'ajout de liquidités, les frais d'ajout de liquidités seront de néant pour les titres dont le cours est inférieur à un dollar.

Pour plus de clarté, l'activité de négociation des clients d'AED sera regroupée, le cas échéant, à l'échelle des différents membres associés aux ID de négociateur d'un client d'AED.

Applications

Crédit pour application intentionnelle†	0,00005 \$ par action
---	--------------------------

* La liste des titres intercotés aux fins du barème des frais du Nasdaq CXC est la même que celle utilisée par le marché primaire.

† Nasdaq CXC accordera un crédit maximal de 200 \$ par application. Les crédits seront versés sur les 400 premiers millions d'actions d'applications intentionnelles par mois civil.

Billets et débetures*

Frais de retrait de liquidités (par tranche de 1 000 \$ de valeur)	0,10\$
Rabais à l'ajout de liquidités (par tranche de 1 000 \$ de valeur)	0,09\$
Frais de retrait de liquidités cachées	0,10\$
Frais d'ajout de liquidités cachées	0,10\$

*Inscrits à la TSX, à la Bourse de croissance TSX et à la CSE.

